



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE J.-P. LABARRE

COMPTE RENDU

Le mardi 27 janvier 2026, 18h30

Membres présents :

Julie Poirier, parent
Marie-Christine Dionne, parent
Stéphane Langlois, parent
Sophie Guilbault, parent
Patrice Bigué, parent
Sandrine Metopa, parent
Mylène René de Cotret, enseignante
Nancy Martin, enseignante
Jade Langlois-Blanchette, enseignante
Nathalie Arpin, technicienne en service de garde
Marie-Hélène Boily, directrice

Membres absents :

Patrice Filiatreault, directeur adjoint
Laurence Bergeron, directrice adjointe

1. Mot de bienvenue
Madame Marie-Hélène Boily souhaite la bienvenue aux membres du conseil.
2. Ouverture de la séance et constatation du quorum
Madame Julie Poirier ouvre l'assemblée à 18h36.
3. Nomination d'un ou d'une secrétaire du C.E
Madame Julie Poirier propose madame Marie-Hélène Boily comme secrétaire de la séance.

Approuvé à l'unanimité
4. Adoption de l'ordre du jour
Monsieur Stéphane Langlois propose l'adoption de l'ordre du jour avec modifications.
(13-CE-2025)
5. Adoption du procès-verbal du 9 décembre 2025
Madame Nancy Martin propose l'adoption du procès-verbal du 9 décembre 2025 tel que présenté.
(14-CE-2025)
6. Parole au public
Aucun public.

7. Parole à la présidente

Madame Julie Poirier salue les membres présents.

8. Parole à la direction

➤ Règles de conduite 2025-2026

Madame Boily présente la nouvelle réglementation liée au civisme que les écoles doivent implanter. Les règles de conduite actuelles ont été ajustées afin d'être conformes aux exigences ministérielles.

Madame Marie-Christine Dionne propose l'adoption des règles de conduite.
(15-CE-2025)

➤ FDS marché de Noël

Madame Boily explique vouloir créer les fonds à destination spécial (FDS) pour chaque groupe ayant participé au marché de Noël. Également, Jade Langlois-Blanchette, responsable de la campagne de financement, revient sur la lettre qui avait été utilisée pour proposer l'adoption du marché de Noël à la séance du 9 décembre. Il y était indiqué que l'argent récolté allait être utilisé pour acheter du matériel pédagogique de classe. Or, certaines enseignantes avec leur classe souhaitent plutôt organiser des activités spéciales.

Il est proposé aux membres du conseil d'établissement de permettre aux classes participantes d'utiliser l'argent pour des activités spéciales avec les élèves.

Toutes les dépenses faites dans les FDS doivent avoir à l'appui des factures.

Madame Julie Poirier propose l'adoption de la création des FDS ainsi que l'élargissement de l'utilisation de l'argent récolté à des activités spéciales avec les élèves.
(16-CE-2025)

➤ Grilles-matières 2026-2027

Madame Boily présente les grilles-matières pour la prochaine année scolaire. Au régulier il n'y a aucun changement, les enseignants souhaitant le statu quo pour chaque cycle. Toutefois, en adaptation scolaire, pour les classes ACCÈS +, le minimum (30 minutes) est accordé en anglais et en musique. C'est donc dire que les classes ACCÈS + auront 4h30 d'éducation physique.

Monsieur Stéphane Langlois propose l'adoption des grilles-matières 26-2027.
(17-CE-2025)

➤ Photos scolaires 2026-2027

Les photos scolaires seront à nouveau prises par la compagnie Photos repensées. Madame Laurence Bergeron a vérifié d'autres compagnies et obtenu les différents prix. Photos repensées offre une expérience professionnelle agréable et les prix sont compétitifs. Comme il s'agit de la troisième année avec la compagnie, il y aura l'an prochain une nouvelle demande de soumission.

Madame Sandrine Métopa approuve Photos repensées pour l'année scolaire 2026-2027.
(18-CE-2025)

9. Parole aux membres

- Rien à signaler.

10. Parole au représentant du comité de parents

- Rien à signaler.

11. Parole à la responsable du service de garde

- Les règles de fonctionnement du service de garde 2026-2027 sont présentées aux membres du conseil d'établissement. Il n'y a aucun changement avec les règles de 2025-2026, autre que la mise en page et l'ajout d'une table des matières.

Madame Sophie Guilbault adopte les règles de fonctionnement du service de garde 2026-2027.

(19-CE-2025)

12. Parole au représentant de la communauté

Aucun représentant de la communauté.

13. Levée de l'assemblée

Madame Julie Poirier propose la levée de l'assemblée à 20h37.